

A partir de ce numéro,

LA

REVUE DES DEUX FRANCES

devient **Bimensuelle**
et parait

le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Malgré cet immense développement et les frais considérables qu'il exige,

LA

REVUE DES DEUX FRANCES

augmente son format,

triple ses ILLUSTRATIONS

et diminue LE PRIX DE SON NUMÉRO, qui ne sera plus vendu partout, en France, au Canada et aux États-Unis, que

Un Franc

ou **20 Cents**

et l'Abonnement annuel aux vingt-quatre numéros reste fixé à

20 FRANCS

ou **4 PIASTRES**

ou **4 DOLLARS**

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la **REVUE DES DEUX FRANCES** sont interdites dans tous les pays, y compris la Suède et la Norvège, à moins d'accord préalable avec notre administration.